

Qu'est-ce qu'une liste blanche de cartes de recharge ?

Une « liste blanche » de cartes de recharge fait référence à **une liste autorisée de cartes de recharge qui sont autorisées à utiliser (gratuitement) une infrastructure de recharge spécifique**. Le principe d'une liste blanche repose sur l'idée que **seules les cartes de recharge figurant sur la liste sont autorisées à accéder à la recharge des véhicules électriques à un endroit donné**.

En établissant une liste blanche, les exploitants d'infrastructures ou de points de recharge peuvent limiter l'accès à la recharge à des cartes de recharge spécifiques. Cela peut être utile dans les situations où une infrastructure de recharge particulière est destinée à des utilisateurs spécifiques, tels que les employés d'une entreprise, les détenteurs d'un abonnement ou les membres d'un réseau spécifique.

Avec une liste blanche, les utilisateurs ou les cartes de recharge non autorisés peuvent être exclus, ce qui permet d'éviter les abus ou l'utilisation non autorisée de l'infrastructure de recharge. Elle offre une sécurité supplémentaire et garantit que seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder à la recharge des véhicules électriques à un endroit spécifique.

La gestion d'une liste blanche se fait manuellement sur la plateforme My Mobiflow, les cartes de recharge étant ajoutées ou retirées manuellement de la liste.